



2025-2030 PLAN STRATÉGIQUE

Vers des communautés respectueuses de
l'environnement

Action Chelsea pour le respect de l'environnement (ACRE)

Introduction

Au cours de ses 25 années d'existence, Action Chelsea pour le respect de l'environnement (ACRE) a évolué d'une organisation de défense de l'environnement et de l'élaboration de politiques à une fiducie foncière. Aujourd'hui, nous gérons 11 propriétés, totalisant 365 acres, grâce au soutien généreux de donateurs individuels, d'organismes de financement, de membres et de bénévoles. En 2023, nous avons embauché une Chargée des programmes à temps plein pour soutenir notre croissance et nos opérations. Cependant, nous restons avant tout une organisation communautaire dirigée par des bénévoles. ACRE contribue localement à l'objectif du cadre mondial pour la biodiversité, qui vise à conserver 30 % des terres d'ici 2030. Pour répondre efficacement aux attentes des parties prenantes, apporter des contributions significatives et soutenir notre croissance, il est essentiel de clarifier notre orientation stratégique. Ce plan stratégique 2025-2030 constitue notre feuille de route, nous guidant vers un succès continu dans la promotion d'un avenir durable pour la biodiversité et les écosystèmes de notre planète. Il a été élaboré au cours de deux sessions de planification stratégique réunissant les membres du conseil d'administration, les principaux bénévoles et le personnel, et a été précédé d'une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces).

Notre mission

ACRE protège l'intégrité écologique des terres et des eaux de la municipalité de Chelsea ainsi que des autres municipalités de l'Outaouais entourant le parc de la Gatineau.

Notre approche

- Nous protégeons les espaces naturels en acquérant des propriétés et en les gérant à long terme, dans le but de préserver les espaces naturels, de protéger les écosystèmes et l'environnement, et de promouvoir un mode de vie sain en plein air à Chelsea et dans les autres communautés qui entourent le parc de la Gatineau.
- Nous encourageons la compréhension de l'importance de la protection de l'environnement et de l'amélioration de l'intégrité écologique des terres, ce qui est essentiel à la qualité de vie dans la région.
- Nous promovons l'éducation du public, la sensibilisation et les événements liés à la conservation et à la protection de l'environnement.
- Nous collaborons avec les gouvernements municipaux pour renforcer des lois, règlements et politiques en matière d'environnement.



1. RÉSILIENCE ET STABILITÉ DE L'ORGANISATION

OBJECTIF : ACRE EST UNE ORGANISATION RÉSILIENTE ET DURABLE, DOTÉE DE DIVERSES SOURCES DE FINANCEMENT, D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION SOLIDE ET D'UNE COMMUNICATION INTERNE EFFICACE.

Améliorer notre situation financière en mettant en œuvre des méthodes de collecte de fonds efficaces et en explorant de nouvelles opportunités de financement pour soutenir le personnel à temps plein, les activités d'intendance et l'acquisition de terres.

Renforcer la stabilité de l'organisation en améliorant le recrutement, la diversité et l'intégration des membres du conseil d'administration, en préservant la mémoire de l'organisation et en élaborant une stratégie solide de planification de la relève.

Améliorer l'efficacité et la santé de l'organisation en mettant en œuvre des politiques appropriées, en rationalisant les procédures et en améliorant les communications internes.



2. ACQUISITION ET GESTION DES TERRES

OBJECTIF : ACRE ACCÉLÈRE LA PROTECTION DES TERRES À TRAVERS CHELSEA, LA PÊCHE ET LE PONTIAC, TOUT EN VEILLANT À CE QUE TOUTES NOS TERRES SOIENT GÉRÉES DE MANIÈRE À MAINTENIR ET AMÉLIORER LEURS VALEURS DE CONSERVATION.

Protéger de manière significative quatre à cinq corridors écologiques identifiés par la Commission de la capitale nationale, reliés au parc de la Gatineau, en acquérant des terres hautement classées selon les critères de priorisation d'ACRE.

Veiller à ce que le programme d'intendance des terres d'ACRE maintienne et améliore les valeurs de conservation, grâce au soutien des comités d'intendance.

3. PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

OBJECTIF : ACRE INFLUENCE LES ACTIONS DE CONSERVATION PAR LE BIAIS DE L'ÉDUCATION DU PUBLIC ET EN TIRANT PARTI DES INITIATIVES MENÉES PAR LES PARTENAIRES LOCAUX.

Offrir des conférences publiques et d'autres programmes éducatifs visant à sensibiliser le public et à soutenir nos objectifs.

Maintenir la collaboration avec d'autres organisations locales et régionales ayant des mandats similaires, tout en explorant les possibilités d'accroître notre impact en matière de conservation.

Rechercher des opportunités significatives de collaboration avec les communautés et les organisations autochtones.



4. L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF : ACRE MAINTIEN L'ENGAGEMENT ET LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ POUR SON TRAVAIL.

Continuer à soutenir les bénévoles, y compris les jeunes, et à leur donner les moyens de s'engager activement dans le travail d'ACRE.

Maintenir un niveau élevé de soutien de la part de la communauté grâce à des communications solides, des messages clairs, une attention particulière aux besoins des communautés et l'excellence continue de nos initiatives.

Crédits photos : Grégoire Crevier (page de couverture, pages 2 et 3), Michel Léger (page 1), Philippe Cappeliez (page 1), Olaf Jensen (page 2 et dernière page), Christopher Minnes (page 2), Zoe Voinot (pages 2 et 3), Bertrand Voinot (page 3).

FAITES UN DON FAITES DU BÉNÉVOLAT
CONNECTEZ-VOUZ

Plan stratégique 2025-2030

© 2024 Action Chelsea pour le respect de l'environnement

64 chemin Juniper, Chelsea, Québec, J9B 1T3

(438) 622-5850

(819) 921-4092

acre@videotron.ca

<https://acrchelsea.qc.ca/>

